

Le ministère veut réduire la maternelle à la réussite aux évaluations de CP

À la demande du ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, le Conseil supérieur des programmes (CSP) a publié récemment la « Note d'analyse et de propositions sur le programme d'enseignement de l'école maternelle ». L'enseignement en école maternelle s'y trouvait réduit à la préparation des élèves aux évaluations de CP, avec notamment la mise en place d'évaluations dès la Petite Section.

Les vives critiques suscitées par cette note ont contraint la présidente du CSP à indiquer dans la presse que cette note n'a pour l'heure pas ouvert la voie à une réforme des programmes de maternelles. Cette note est toutefois particulièrement inquiétante.

Les membres du CSP sont nommés par le ministre Blanquer, et l'institution ne présente aucune garantie d'indépendance. Il ne s'agit pour le ministre que de donner un vernis scientifique à ses conceptions libérales et rétrogrades en matière de pédagogie.

Cette note du CSP est un pas de plus vers des apprentissages ciblant de supposés fondamentaux à travers des évaluations comme base d'un système éducatif. Il s'agit de s'inscrire à toute force dans le cadre des comparaisons internationales au détriment de l'identité de l'école maternelle défendue par l'ensemble de la communauté éducative.

Pour SUD éducation, cette note du CSP marque l'intention du ministère de réduire la réussite des élèves aux évaluations standardisées de CP.

SUD éducation s'oppose tout particulièrement aux modalités d'évaluations décrites dans la note : il faut des évaluations formatives plutôt que sommatives, une évaluation dans un cadre pédagogique ne donnant pas lieu à un quelconque « fichage » de l'élève, un temps de réflexion collective pour traiter de l'évaluation dans nos obligations de service.